

COUPE DE FRANCE



GUIDE DE ROUTE



COUPE DE FRANCE N1

6ème CAUX TOUR

Trophée Philippe ANQUETIL - Souvenir André MALLET

14 mai 2026 – VAL DE SCIE (76)

6^{ème} CAUX TOUR

Trophée Philippe ANQUETIL - Souvenir André MALLET

3^{ème} manche de la Coupe de France des Club N1 2026



Présentation de l'épreuve et contact.....	2
Organisation.....	3
Permanence & lieux pratiques.....	4
Règlement particulier – CAUX TOUR.....	5 à 7
Prix et Protocole.....	8
Plan du Circuit.....	9
Plan du Grand Circuit détaillé.....	10
Profil du Grand Circuit et «GP Montagne».....	11
Plan détaillé et Profil du Petit Circuit.....	12
3 derniers KM avant l'arrivée.....	13
Plan du site Départ/Arrivée.....	14 à 16
Plan des Parkings.....	17
Horaires de passage.....	18 à 20
Hébergements.....	21
Partenaires Majeurs.....	22

Le CAUX TOUR

L'épreuve 6^{ème} CAUX TOUR – Trophée Philippe ANQUETIL – Souvenir André MALLET est une épreuve ÉLITE NATIONALE de 169 km disputée sur 2 circuits autour de VAL DE SCIE.

Elle est organisée par le COMITÉ D'ORGANISATION DU CAUX TOUR CYCLISTE et le soutien technique du VC Rouen 76, sous les règlements de la Coupe de France des clubs.

L'épreuve est inscrite au calendrier FFC.

Le CAUX TOUR est la 3^{ème} manche de la Coupe de France des Clubs N1 2026.

Elle se dispute le jeudi 14 mai 2026.

Cette épreuve compte aussi pour le Challenge Raymond POULIDOR.

PALMARÈS

- 2021 :** 1 - Alexis PIERRE
2 - Tom MAINGUENAUD
3 - Cyrille PATOUX
- 2022 :** 1 - Matéo CARLOT
2 - Léandre HUCK
3 - Baptiste DEMAN
- 2023 :** 1 - Alexis GOUGEARD
2 - Léandre HUCK
3 - Julien JAMOT
- 2024 :** 1 - Louis HARDOUIN
2 - Ludovic MORICE
3 - Florentin LECAMUS LAMBERT
- 2025 :** 1 - Emilien VANDERMEERSCH
2 - Hugo THEOT
3 - Louis LEDUC

ORGANISATEURS

- V.C. Rouen76 :

Thierry GILLES : 06 72 53 54 75

Pascal CARLOT : 06 50 30 56 74

- Comité d'Organisation du CAUX TOUR Cycliste :

Thierry GILLES : 06 72 53 54 75

François MALLET : 06 79 09 30 20

Lionel MARIE : 06 67 11 96 47

- Ville de VAL DE SCIE :

Olivier DELAUNAY Contact Mairie : 06 76 06 42 28

RELATION AVEC LES ÉQUIPES

- V.C. Rouen76 :

Pascal CARLOT : 06 50 30 56 74

ARBITRES

Collège des arbitres

Président du Jury : MONGREVILLE Cédric

Commissaire 1 : BIHOUEE Jérôme

Commissaire 2 : Puren Eric

Juge Arrivée : MOREL François

Commissaire Moto 1 : GLOAGUEN Julien

Commissaire Moto 2 : POINTEAU Cédric

Arbitres supplémentaires

Gd Prix de la Montagne : BLONDEAU Véronique

Voiture balai : DESFORGES Patrice

ANIMATION

- Anthony CROCQUEVIEILLE : Animateur podium
- Thomas DEVREUX : Animateur
- Stéphanie POUCHELLE : Radio tour
- Jérôme PAYEN : Moto info

REPORTAGE PHOTOS/VIDÉO

- CB 2000

Reportages photos et infos sportives
www.cb2000.fr

- DirectVélo



- Retransmission en direct et écran géant sur la ligne d'arrivée : **TEAM SPORT LIVE**



RADIO-TOUR

L'information course sera assurée par la société **Assistance Sport Médias (A.S.M.)**. Les informations courses sont émises sur les fréquences **157.550 MHz**

SÉCURITÉ

- Escorte motorisée **A.N.E.C.**



- 55 Bénévoles postes fixes
- 2 Véhicules ouverture de course
- 1 Véhicule fin de course

Responsables des signaleurs :

Lionel MARIE : 06 67 11 96 47

Frédéric BOURGEAUX : 06 34 38 11 97

RÉFÉRENTS SECOURS

Service médical

- Le service médical sera assuré par le **Docteur Philippe AUGUSTE** et une infirmière D.E. **Emma MANRY**
- Deux ambulances des sociétés **Ambulances Ventoises** et **Ambulances Dévilloises** assureront l'accompagnement de l'épreuve.
- Poste fixe infirmier.
- Caserne de Sapeurs Pompiers sur la commune.

URGENCES

- ▶ Centre Hospitalier ROUEN : 02 32 88 89 90
- ▶ Centre Hospitalier DIEPPE : 02 32 14 76 76



PERMANENCE

Lieu & horaires d'ouverture

Les permanences du **départ et d'arrivée** se tiendront comme suit :

► Mercredi 13 mai 2026

Permanence de départ :

16h00 à 18h00 : Retrait des dossards, des plaques de cadre, des bandeaux et des transpondeurs.

18h15 : Réunion des DS

Au dessus de la Halle de la Mairie de VAL DE SCIE, rue Roger FOSSÉ – AUFFAY 76720 VAL DE SCIE

► Jeudi 14 mai 2026

A partir de 10h00 : permanence de départ

11h00 à 12h15 : Signature des coureurs et présentation des équipes au podium

12h20 : Appel des concurrents

12h30 – Départ fictif

12h35 – Départ réel après le carrefour Carrefour D.3 / D.296 Route de la Corbière à HEUGLEVILLE SUR SCIE

Permanence d'arrivée :

Restitution obligatoire des transpondeurs à la Permanence.

Tout transpondeur non rendu ou abîmé sera facturé 80€.

ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle antidopage a lieu à :

Mairie de VAL DE SCIE
rue Roger FOSSÉ
AUFFAY
76720 VAL DE SCIE

PARKING des ÉQUIPES

Le parking des véhicules des équipes et des directeurs sportifs est situé au parking de la gare SNCF, suivant la signalisation en place (voir page 17).

RÈGLEMENT PARTICULIER

6^{ème} CAUX TOUR Trophée Philippe ANQUETIL- Souvenir André MALLET

Article 1 | Organisation

L'épreuve 6^{ème} CAUX TOUR Trophée Philippe ANQUETIL - Souvenir André MALLET est organisée par le COMITÉ D'ORGANISATION DU CAUX TOUR CYCLISTE et le soutien technique du VC Rouen 76 sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme et de la Coupe de France des Clubs N1.
Elle se déroule le jeudi 14 mai 2026.

Article 2 | Type d'épreuve

L'épreuve CAUX TOUR est inscrite au calendrier fédéral de la FFC. Elle est inscrite au calendrier FFC.
Le 6^{ème} CAUX TOUR sera la 3^{ème} manche de la Coupe de France des clubs N1.

Article 3 | Participation

L'épreuve est ouverte aux équipes N1 et aux équipes invitées selon les règlements de la Coupe de France de la FFC.
Les équipes doivent être composées de 6 coureurs pour pouvoir prendre le départ.

Article 4 | Permanence

La permanence se tient mercredi 13 mai de 16h00 à 18h00, au dessus de la Halle de la Mairie de VAL DE SCIE, rue Roger FOSSÉ – AUFFAY.

La réunion des Directeurs sportifs, en présence des membres du Collège des Commissaires, est fixée le mercredi 13 mai à 18h15 et aura lieu à la permanence de l'organisation.

La réunion des Directeurs sportifs, en présence des membres du Collège des Commissaires, est fixée le mercredi 13 mai à 18h15 et aura lieu à la permanence de l'organisation.

Le contrôle des signatures des coureurs aura lieu le jeudi 14 mai de 11h00 à 12h15 au niveau du podium protocolaire, suivi du départ à 12h30 Place de la République, Rue Roger Fossé.

Article 5 | Radio-Tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.550 Mhz.

Article 6 | Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par **Assistance Sport Médias (A.S.M.)** 2 véhicules et 1 moto + 1 véhicule neutre.

Article 7 | Incidents dans les derniers kilomètres

Conformément à l'article 2.6.07 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres ne sont pas applicables à l'épreuve.

Article 8 | Modalités de ravitaillement - Zone de collecte

Une zone de ravitaillement, suivie d'une zone de collecte de déchets sont prévues sur la D22 après le hameau de la Corbière jusqu'à l'entrée de CRESSY et sont matérialisées (début et fin de zone). En dehors de cette zone le ravitaillement est autorisé à compter du km 30 jusqu'aux 20 derniers km selon le règlement de la FFC.

Article 9 | Délais d'arrivée

Le délai sera fixé par le Collège des Commissaires en consultation avec l'organisateur.
Tout coureur isolé, pointé à plus de 10 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

Article 10 | Classement

La course fait l'objet des classements suivants :

a) Classement Individuel :

Le Classement Individuel s'établit selon les règlements de la Coupe de France.

b) Classement par Équipes :

Le classement par Équipes s'établit selon les règlements de la Coupe de France.

c) Classement du meilleur Grimpeur (« GP Montagne ») :

Le classement du Meilleur Grimpeur s'établit par l'addition des points obtenus sur l'ensemble des 8 passages au point « GP Montagne », sommet de la cote de Sevis, selon le barème suivant :

=> 5-3-1 points respectivement du 1er au 3ème coureur classé.

d) Classement Point Chaud :

Le classement des Points Chauds s'établit par l'addition des points obtenus sur l'ensemble des 8 premiers passages sur la ligne d'arrivée, selon le barème suivant :

=> 5-3-1 points respectivement du 1er au 3ème coureur classé.

e) Classement du KM 76 :

Il sera attribué au coureur en tête au passage du panneau « KM 76 » dans la cote de la Corbière.

f) Classement du plus combatif :

Il sera établi par le jury des commissaires.

g) 1er U23 :

h) 1er coureur Normand :

i) 1er Coureur du VC Rouen 76 :

j) 1er OPEN 1 :

Article 11 | Prix

Voir page 8 – PRIX ET PROTOCOLE

Article 12 | Anti-Dopage

Référent : Greg MANRY 07 49 69 74 99

Le règlement anti-dopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle anti-dopage se situe à la Mairie de VAL DE SCIE – AUFFAY, rue Roger Fossé.

Article 13 | Protocole

À l'issue de l'épreuve, les concurrents suivants sont attendus dans un délai de 10 minutes maximum* au podium protocolaire :

- Les trois premiers coureurs de l'épreuve ;
- L'équipe vainqueur de l'épreuve ;
- Le leader du classement individuel provisoire de la Coupe de France si il est présent et en son absence, son.sa directeur.rice sportif.ve ;
- L'équipe leader du classement général provisoire de la Coupe de France, si elle est présente ;
- Le Meilleur Grimpeur (« GP Montagne ») ;
- Le vainqueur des Points Chauds ;
- Le vainqueur du KM 76 ;
- Le Plus Combatif ;
- Le 1^{er} coureur Open 1 ;
- Le 1^{er} U23 ;
- Le 1^{er} Coureur Normand ;
- Le 1^{er} Coureur du VC Rouen 76 ;

(*Si ce délai n'est pas respecté, le président de jury de l'épreuve se réserve le droit de sanctionner le coureur et/ou l'équipe.)

Article 14 | Pénalités

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

Article 15 | Environnement

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement pris dans le cadre de l'éco-responsabilité. Il en va de la responsabilité de chacun dans ses attitudes avant, pendant et après l'épreuve, afin de veiller à ne pas jeter des papiers, emballages ou tout autres détritrus en dehors des emplacements prévus à cet effets.

Durant la course, une zone de collecte des déchets a été définie au niveau de la zone de ravitaillement.



GRILLE DE PRIX ET PROTOCOLE

GRILLE DE PRIX

1220 € / 20

1^{er}	246 € + Coupe et Bouquet
2^{ème}	183 € + Coupe et Bouquet
3^{ème}	146 € + Coupe et Bouquet
4^{ème}	122 €
5^{ème}	98 €
6^{ème}	85 €
7^{ème}	67 €
8^{ème}	55 €
9^{ème}	37 €
10^{ème}	24 €
11^{ème}	21 €
12^{ème}	20 €
13^{ème}	18 €
14^{ème}	17 €
15^{ème}	15 €
16^{ème}	14 €
17^{ème}	14 €
18^{ème}	14 €
19^{ème}	12 €
20^{èm}	12 €

CLASSEMENT GP Montagne

1^{er} 150 € + Coupe

CLASSEMENT Point Chaud

1^{er} 150 € + Coupe

Plus Combatif

1^{er} 100 € + Coupe

KM 76

1^{er} 76 € + Coupe

1er U23

50 € + Coupe

1er VC-Rouen76

50 € + Coupe

1er Coureur Normand

50 € + Coupe

1er Open 1

50 € + Coupe

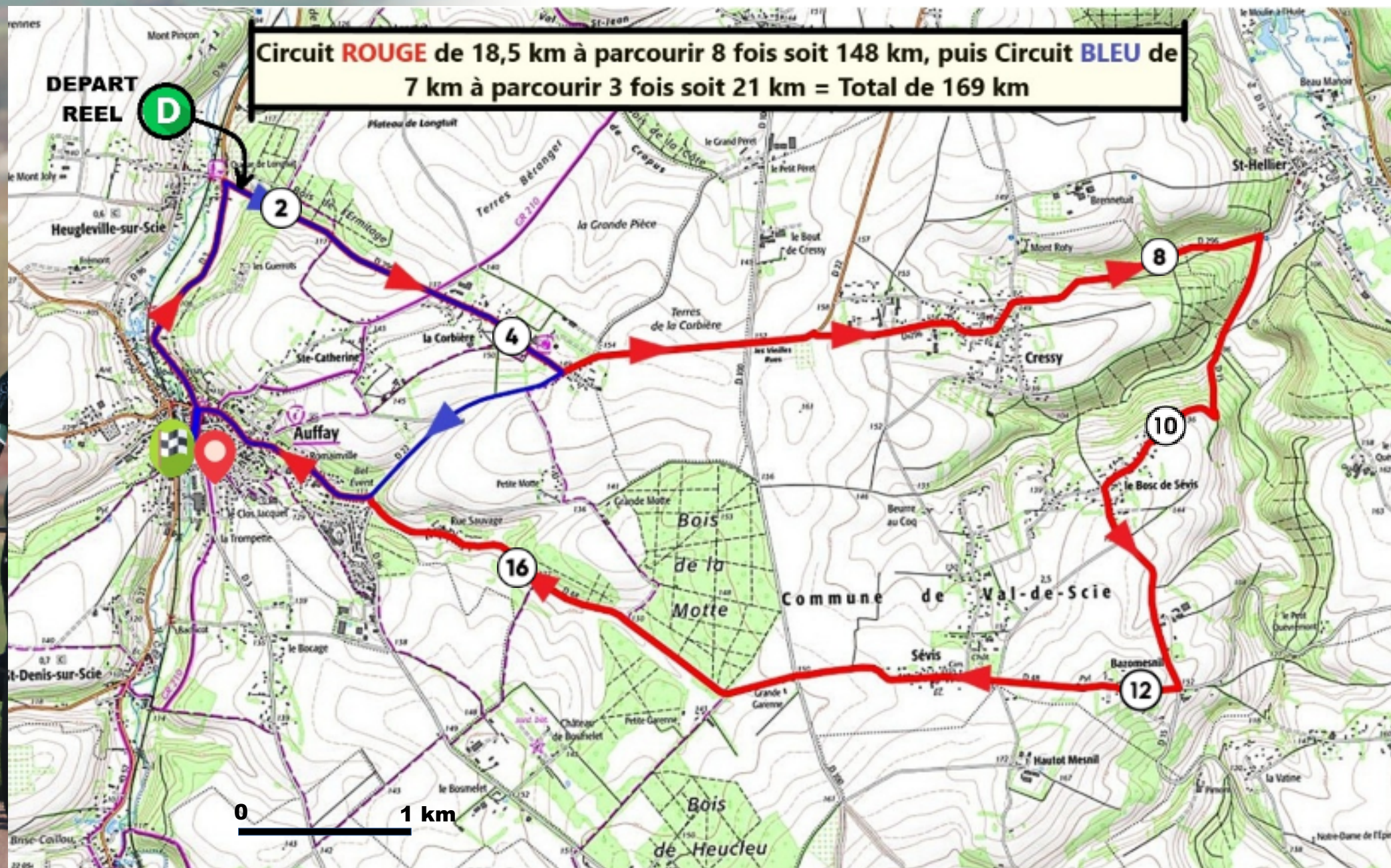
CLASSEMENT par équipe (sur 3 coureurs)

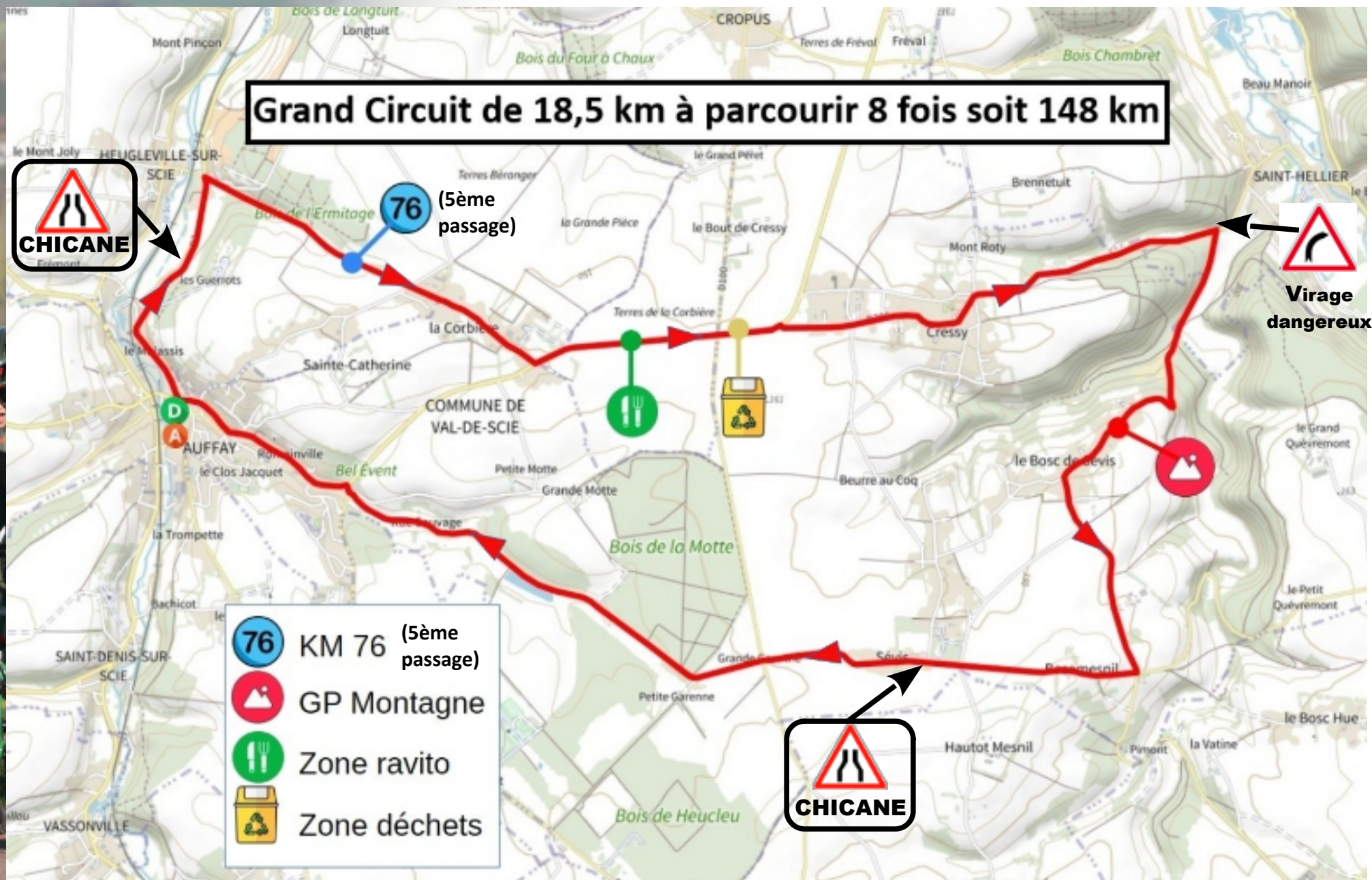
200 € + Coupe

Challenge Raymond POULIDOR

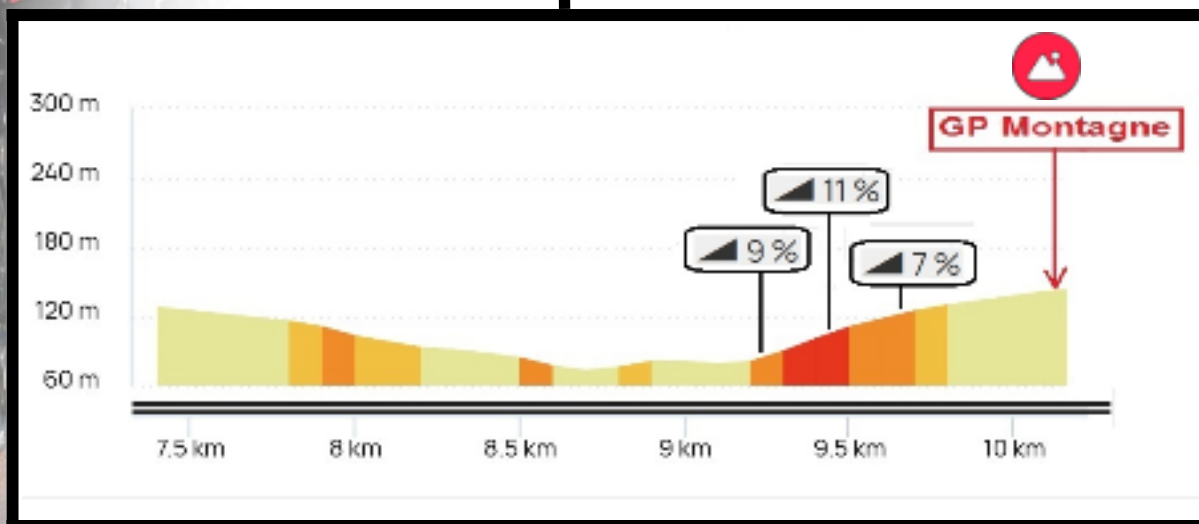
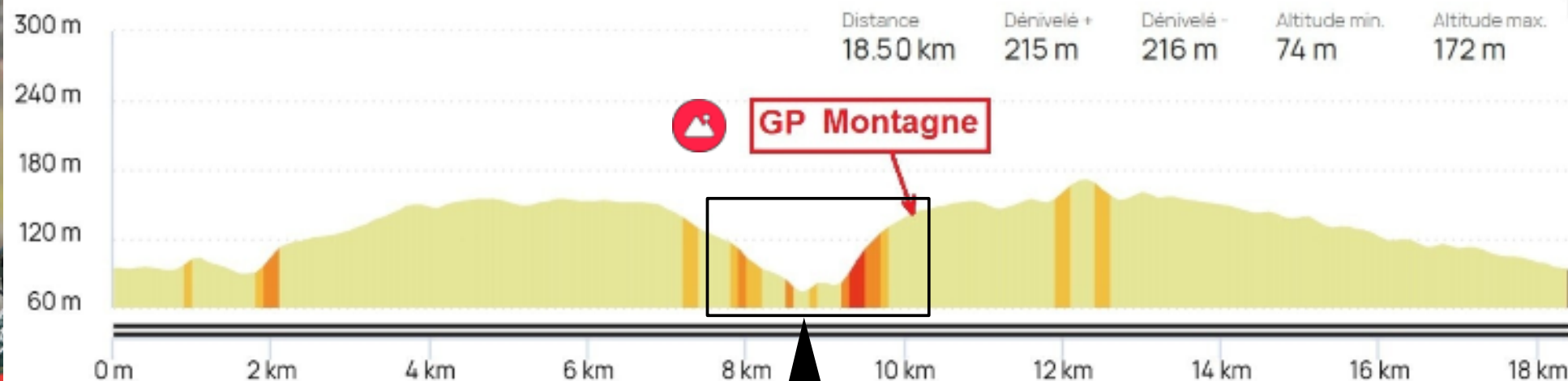
1^{er} Trophée

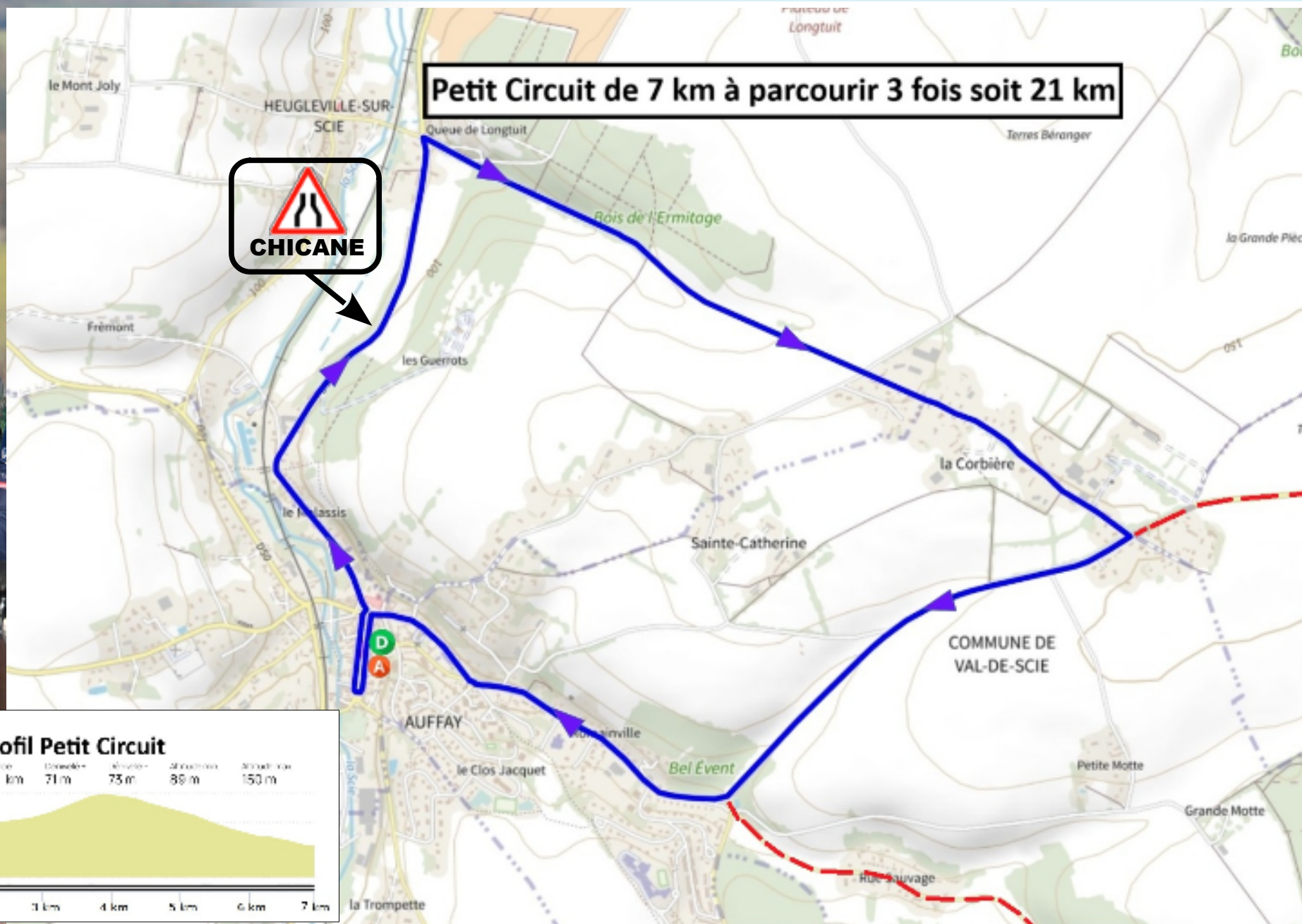
=====

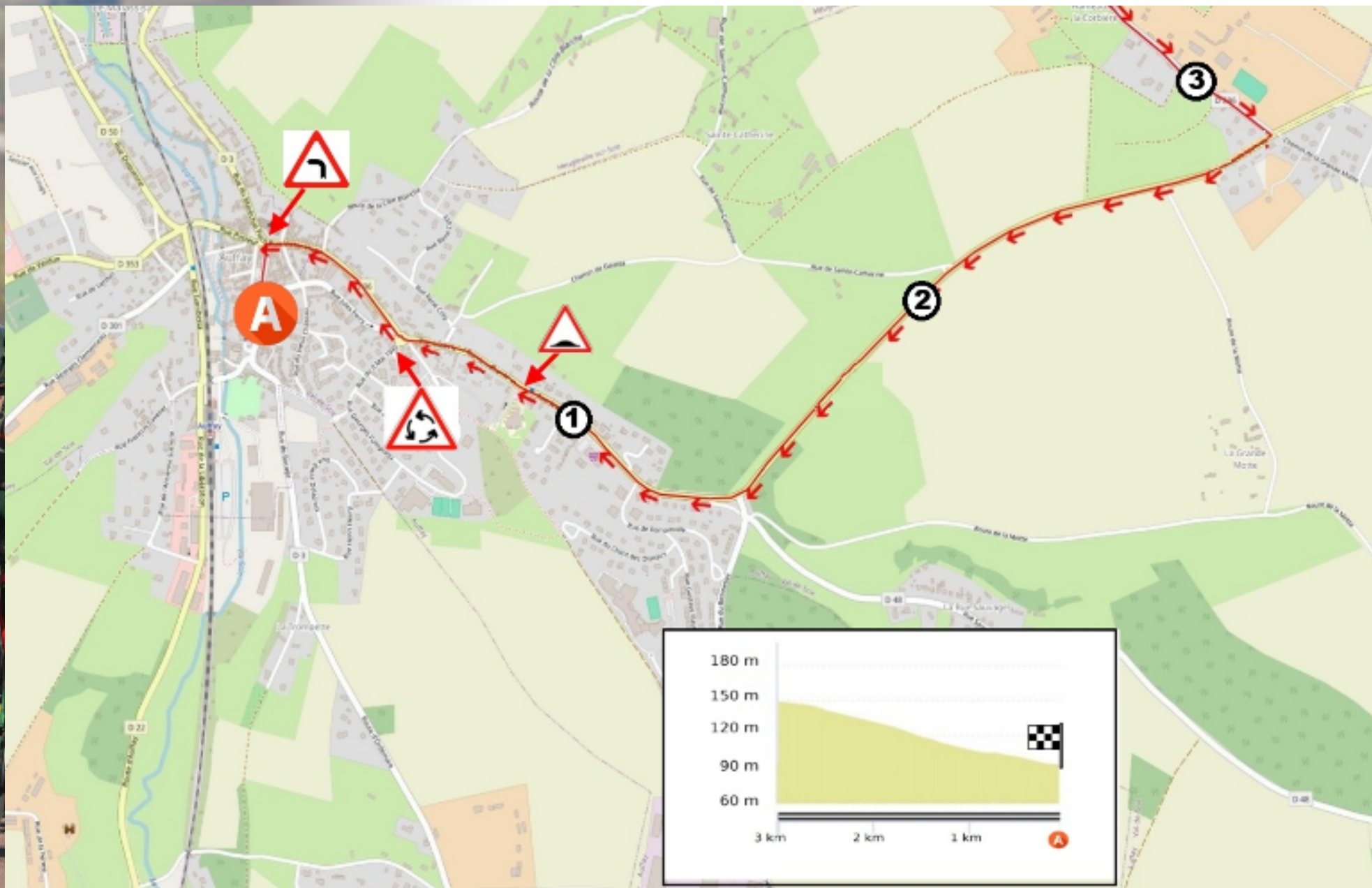




Profil Grand Circuit









FLÉCHAGE



Grand Circuit 1

Petit Circuit 2

DÉPART FICTIF



Afin que le cortège des véhicules accompagnants l'épreuve puisse se mettre en place, l'épreuve se fera par un **départ fictif** à 12h30 et départ réel à 12h35 après le carrefour Carrefour D.3 / D.296 Route de la Corbière à HEUGLEVILLE SUR SCIE, comme indiqué sur le plan du circuit page 9 et sur la grille des horaires de passage.

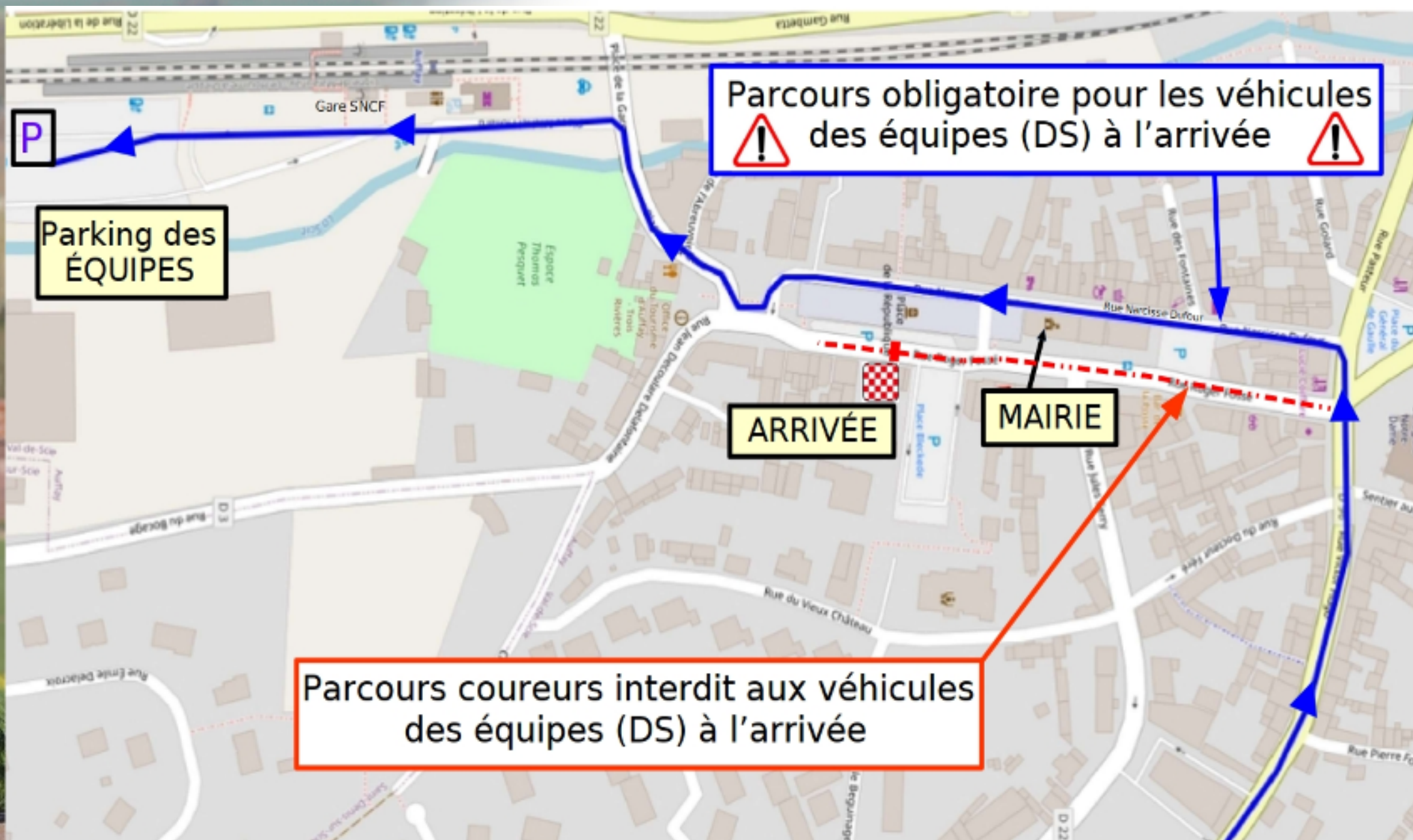
ARRIVÉE

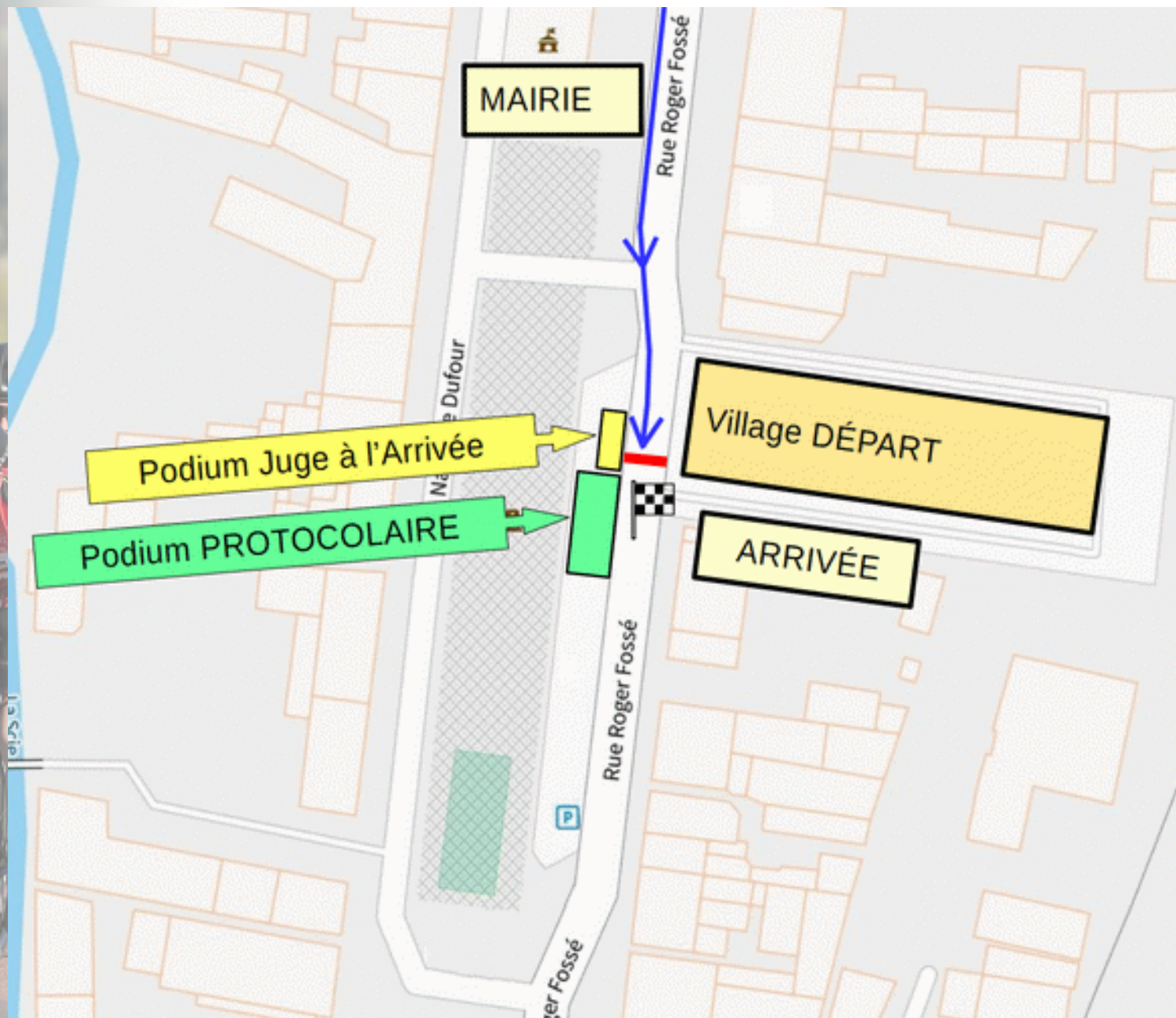


Devant le Podium protocolaire Région NORMANDIE
Place de la République
Rue Roger FOSSÉ

Une dérivation des véhicules des Directeurs Sportifs à l'arrivée est en place devant l'église puis par la rue Dufour vers le parking ÉQUIPES à la gare SNCF (voir plan ci-contre et plan détaillé en page 15).









Horaires 42 km/h	Horaires 44 km/h	LOCALITÉS	N° du tour	Changement de direction	DANGERS	KM PARCOURUS	KM A PARCOURIR
12:30	12:30	VAL DE SCIE (AUFFAY) rue Roger Fossé face à la Mairie	1er			0	169,000
12:30	12:30	Carrefour Rue Roger Fossé / Rue Narcisse Dufour	Grand			0,050	168,950
12:30	12:30	D.3 - Rue Maréchal Foch	tour			0,300	168,700
12:30	12:30	HEUGLEVILLE SUR SCIE Carrefour D.3 Route de la Vallée / Rue du Malassis				0,850	168,150
12:31	12:31	Carrefour D.3 / D.296 Route de la Corbière -  DÉPART RÉEL				1,850	167,150
12:32	12:32	Carrefour D.296 Route de la Corbière / Route de la Côte Blanche				3,250	165,750
12:34	12:34	Carrefour D.296 / D.22				4,160	164,840
12:35	12:35	CROPUS Carrefour D.22 / D.100 Route de Montreuil				5,300	163,700
12:37	12:37	CRESSY Carrefour D.22 / D.296 Route d'Auffay				5,700	163,300
12:38	12:37	Carrefour D.296 Route d'Auffay / Route de Sévis				6,100	162,900
12:38	12:38	Carrefour D.296 Route d'Auffay / D.100 Rue de Bazomesnil				6,750	162,250
12:39	12:39	Carrefour D.296 Route de Saint-Hélier / Rue du Mont Roty				7,000	162,000
12:40	12:39	SAINT HELLIER Carrefour D.296 Route de Saint-Hélier / D.15				8,520	160,480
12:42	12:41	SEVIS Carrefour D.15 / D.48 Route de Bellencombre 				11,850	157,150
12:46	12:46	AUFFAY Carrefour D.48 Route d'Auffay / D.100 Route de Montreuil				14,150	154,850
12:50	12:49	Carrefour D.48 Rue Sauvage / D.96 Route du Bosmelet				17,000	152,000
12:54	12:53	Carrefour D.96 Route du Bosmelet / D.22 Rue Jean Macé				17,070	151,930
12:54	12:53	Carrefour D.96 Rue Victor Hugo / Rue Roger Fossé				18,260	150,740
12:56	12:54	VAL DE SCIE (AUFFAY) rue Roger Fossé face à la Mairie 	2			18,500	150,500
13:22	13:20	VAL DE SCIE (AUFFAY) rue Roger Fossé face à la Mairie 	3			37,000	132,000
13:48	13:45	VAL DE SCIE (AUFFAY) rue Roger Fossé face à la Mairie 	4			55,500	113,500

14:15	14:10	VAL DE SCIE (AUFFAY) rue Roger Fossé face à la Mairie		5			74,000	95,000
14:15	14:10	Carrefour Rue Roger Fossé / Rue Narcisse Dufour					74,050	94,950
14:15	14:10	D.3 - Rue Maréchal Foch					74,300	94,700
14:16	14:11	HEUGLEVILLE SUR SCIE Carrefour D.3 Route de la Vallée / Rue du Malassis					74,850	94,150
14:16	14:12	Carrefour D.3 / D.296 Route de la Corbière					75,850	93,150
14:18	14:13	Carrefour D.296 Route de la Corbière / Route de la Côte Blanche					77,250	91,750
14:20	14:15	Carrefour D.296 / D.22					78,160	90,840
14:21	14:16	CROPUS Carrefour D.22 / D.100 Route de Montreuil					79,300	89,700
14:23	14:18	CRESSY Carrefour D.22 / D.296 Route d'Auffay					79,700	89,300
14:23	14:18	Carrefour D.296 Route d'Auffay / Route de Sévis					80,100	88,900
14:24	14:19	Carrefour D.296 Route d'Auffay / D.100 Rue de Bazomesnil					80,750	88,250
14:25	14:20	Carrefour D.296 Route de Saint-Hélier / Rue du Mont Roty					81,000	88,000
14:25	14:20	SAINT HELLIER Carrefour D.296 Route de Saint-Hélier / D.15					82,520	86,480
14:27	14:22	SEVIS Carrefour D.15 / D.48 Route de Bellencombre					85,850	83,150
14:32	14:27	AUFFAY Carrefour D.48 Route d'Auffay / D.100 Route de Montreuil					88,150	80,850
14:35	14:30	Carrefour D.48 Rue Sauvage / D.96 Route du Bosmelet					91,000	78,000
14:40	14:34	Carrefour D.96 Route du Bosmelet / D.22 Rue Jean Macé					91,070	77,930
14:40	14:34	Carrefour D.96 Rue Victor Hugo / Rue Roger Fossé					92,260	76,740
14:41	14:35	VAL DE SCIE (AUFFAY) rue Roger Fossé face à la Mairie		6			92,500	76,500
15:08	15:01	VAL DE SCIE (AUFFAY) rue Roger Fossé face à la Mairie		7			111,000	58,000
15:34	15:26	VAL DE SCIE (AUFFAY) rue Roger Fossé face à la Mairie		8			129,500	39,500

16:01	15:51	VAL DE SCIE (AUFFAY) rue Roger Fossé face à la Mairie	S	1er			148,000	21,000
16:01	15:51	Carrefour Rue Roger Fossé / Rue Narcisse Dufour		Petit			148,050	20,950
16:01	15:51	D.3 - Rue Maréchal Foch		tour			148,300	20,700
16:01	15:52	HEUGLEVILLE SUR SCIE Carrefour D.3 Route de la Vallée / Rue du Malassis					148,850	20,150
16:02	15:52	Carrefour D.3 / D.296 Route de la Corbière					149,850	19,150
16:04	15:54	Carrefour D.296 Route de la Corbière / Route de la Côte Blanche					151,250	17,750
16:06	15:56	Carrefour D.296 / D.22					152,160	16,840
16:07	15:57	Carrefour D.96 Route du Bosmelet / D.22 Rue Jean Macé					153,570	15,430
16:09	15:59	Carrefour D.96 Rue Victor Hugo / Rue Roger Fossé					154,760	14,240
16:11	16:01	VAL DE SCIE (AUFFAY) rue Roger Fossé face à la Mairie		2			155,000	14,000
16:21	16:10	VAL DE SCIE (AUFFAY) rue Roger Fossé face à la Mairie		3			162,000	7,000
16:31	16:20	VAL DE SCIE (AUFFAY) rue Roger Fossé face à la Mairie	 ARRIVÉE				169,000	-

HÉBERGEMENTS

Large choix d'hébergement dans un rayon de 30 km.

DIEPPE (20 km – 25 min) :

- Hôtel BALLADINS à Saint Aubin sur Scie
- B&B Hôtel à Saint Aubin sur Scie
- IBIS Dieppe à Dieppe
- IBIS Budget à Dieppe
- BRIT Hôtel à Dieppe

BARENTIN (22 km – 25 min) :

- PREMIÈRE CLASSE à Barentin
- BRIT Hôtel à Barentin
- IBIS STYLES à Barentin
- CAMPANILE à Barentin

YVETOT (25 km – 45 min) :

- B&B Hôtel à Yvetot

ROUEN (26 km – 35 min) :

- CAMPANILE Rouen Nord à Mont Saint Aignan
- KYRIAD Rouen Nord à Mont Saint Aignan
- PREMIÈRE CLASSE Rouen Nord à Bois-Guillaume
- LA BERTELIÈRE à Saint Martin du Vivier







RESPONSABLE CYCLISME SUR ROUTE

Alexandre FOUREZ

a.fourez@ffc.fr

+33 (0)1.81.88.09.35 / +33 (0)6.99.15.94.21

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines

1, rue Laurent Fignon

78180 Montigny le Bretonneux

<http://www.ffc.fr>

COORDINATRICE ADMINISTRATIVE CYCLISME SUR ROUTE

Johanna PITAVY

j.pitavy@ffc.fr

+33 (0)1.81.88.09.55 / +33 (0)6.80.58.69.48

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines

1, rue Laurent Fignon

78180 Montigny le Bretonneux

<http://www.ffc.fr>